

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 25570
Numéro SIREN : 529 062 671
Nom ou dénomination : DUO Services

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2019 sous le numéro de dépôt 37794

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 29-03-2019

N° DE DEPOT : 2019R037794

N° GESTION : 2010B25570

N° SIREN : 529062671

DENOMINATION : DUO Services

ADRESSE : 36 rue Brunel 75017 Paris

DATE D'ACTE : 25-03-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

DUO Services
Société par actions simplifiée au capital de € 23.210.000
36, Rue Brunel – 75017 PARIS
RCS PARIS 529 062 671

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL
des Délibérations du Conseil de surveillance
du 25 03 2019**

*Pour extrait certifié conforme à l'original,
Le 27 Mars 2019*



*Philippe CRUMOIS
Secrétaire Général*

L'an Deux Mille Dix Neuf,
Le Lundi Vingt Cinq Juin à Quatorze Heures,

Les Membres du Conseil de surveillance de la société DUO Services, Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €, se sont réunis au Siège social de la Société sis 36, Rue Brunel - 75017 PARIS, sur convocation verbale du Président du Conseil.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine Koch, en sa qualité de Président du Conseil.

Au vu de la feuille de présence, le Président de séance déclare que le Conseil régulièrement constitué, peut valablement délibérer aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi et les Statuts.

.....

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'adopter les délibérations suivantes :

PREMIERE DELIBERATION

Le Conseil, dans le cadre des nouvelles dispositions statutaires adoptées ce jour par l'Assemblée générale Extraordinaire des Associés réunie ce jour à 10H30, décide de nommer Monsieur Thibaud PEYROT, né le 18 Avril 1970 à Boulogne Billancourt et demeurant 3, Rue Le Regrattier 75004 PARIS, associé de la Société, aux fonctions de Directeur Général, et ce pour une durée de mandat venant à expiration le jour de l'Assemblée générale des Associés appelée à statuer en 2021, sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette délibération est prise à l'unanimité des Membres présents.

Monsieur Thibaud PEYROT pressenti à cette nomination a fait savoir par avance à la Société qu'il accepterait cette fonction si elle lui était confiée, et qu'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité, ni mesure ou disposition quelconque ne lui interdirait l'exercice de ce mandat.

Le Conseil donne acte à Monsieur Thibaud PEYROT de ses déclarations.

.....

TROISIEME DELIBERATION

Le Conseil confère à Madame Catherine KOCH Secrétaire du Conseil ou à défaut à Mr Philippe CRUMOIS Secrétaire général, en ce compris la faculté de substituer, tous pouvoirs à l'effet de certifier conformes toutes copies ou extraits des décisions ci-dessus, et de procéder aux formalités légales de publicités légales et d'inscriptions modificatives RCS liées aux résolutions qui précèdent.

Tous pouvoirs sont par ailleurs donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir les formalités légales qui en seraient la suite ou la conséquence.

Cette délibération est prise à l'unanimité des Membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Antoine Koch déclare la séance levée à Quinze heure Trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et le Secrétaire du Conseil.